REPUBLIQUE FRANCAISE

20006895500059

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CC ANJOU LOIR ET SARTHE

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SEICHES SUR LE LOIR

SERVICE PUBLIC LOCAL CC ANJOU LOIR ET SARTHE

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET: CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ANNEE 2019

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
I - INFORMATIONS GENERALES	ı]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		

POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
	1	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	l II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	A	1 514 603,45	G	1 693 135,23	178 531,78 G-A
(mandats et titres)	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	В	816 899,80	н	1 204 965,44	388 065,64 н-в
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	I	1 042 829,16 (si excédent)	
L'EXERCICE - 2018	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	151 948,31 (si excédent)	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	2 331 503,25		, , ,
	P= A+B+C+D	Q= G+H+I+J	=Q-P

RESTES A	Section d'exploitation	E	573,75	K	0,00
REALISER A REPORTER EN	EALISER A Section d'investissement	F	207 289,26	L	111 437,80
2020 (2)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F	207 863,01	= K+L	111 437,80

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	1 515 177,20 = A+C+E	2 735 964,39 = G+I+K	1 220 787,19
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	1 024 189,06 = B+D+F	1 468 351,55 = H+J+L	444 162,49
	TOTAL CUMULE	2 539 366,26 = A+B+C+D+E+F	4 204 315,94 = G+H+I+J+K+L	1 664 949,68

⁽¹⁾ Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II	
VUE D'ENSEMBLE	A 1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 573,75	K 0,00
011	Charges à caractère général	573,75	0,00
TOTAL DE L	A SECTION D'INVESTISSEMENT	F 207 289,26	L 111 437,80
13	Subventions d'investissement	0,00	111 437,80
20	Immobilisations incorporelles	500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 314,54	0,00
23	Immobilisations en cours	168 474,72	0,00

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF CA 201
--

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)	· Crédits annulés	
		(BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	(1)	
011	Charges à caractère général	718 662,00	415 342,42	54 645,82	573,75	248 100,01	
012	Charges de personnel et frais assimilés	215 000,00	158 915,00	39 799,60	0,00	16 285,40	
014	Atténuations de produits	28 510,00	28 507,00	0,00	0,00	3,00	
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	4 926,08	0,00	0,00	73,92	
	Total des dépenses de gestion courante	967 172,00	607 690,50	94 445,42	573,75	264 462,33	
66	Charges financières	109 701,00	85 592,61	23 289,75	0,00	818,64	
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	6 393,96	0,00	0,00	3 606,04	
022	Dépenses imprévues (exploitation)	60 000,00					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 146 873,00	699 677,07	117 735,17	573,75	328 887,01	
023	Virement à la section d'investissement (4)	804 806,00					
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	730 000,00	697 191,21			32 808,79	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi	0,00	0,00			0,00	
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	1 534 806,00	697 191,21			837 614,79	
	TOTAL	2 681 679,00	1 396 868,28	117 735,17	573,75	1 166 501,80	
DO	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018	0,00					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restant à	employer)	· Crédits annulés
		(BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	(1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	446 349,84	401 667,68	54 986,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	960 500,00	1 008 616,60	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	1 406 849,84	1 410 284,28	54 986,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 380,37	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 406 849,84	1 413 664,65	54 986,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	232 000,00	224 484,58			7 515,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploi	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	232 000,00	224 484,58			7 515,42
TOTAL		1 638 849,84	1 638 149,23	54 986,00	0,00	0,00
R	Pour information 002 Excédent d'exploitation reporté de 2018	1 042 829,16				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilibres de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
		_

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 535,00	1 035,00	500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 458 369,00	198 868,73	38 314,54	1 221 185,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 165 550,00	76 480,10	168 474,72	920 595,18
	Total des dépenses d'équipement	2 625 454,00	276 383,83	207 289,26	2 141 780,91
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	320 160,00	316 031,39		4 128,61
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	52 389,00			
	Total des dépenses financières	372 549,00	316 031,39	0,00	56 517,61
45	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 998 003,00	592 415,22	207 289,26	2 198 298,52
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	232 000,00	224 484,58		7 515,42
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	232 000,00	224 484,58		7 515,42
	TOTAL	3 230 003,00	816 899,80	207 289,26	2 205 813,94
	Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2018	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	1 543 248,69	507 774,23	111 437,80	924 036,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 543 248,69	507 774,23	111 437,80	924 036,66
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 543 248,69	507 774,23	111 437,80	924 036,66
021	Virement de la section d'exploitation (2)	804 806,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	730 000,00	697 191,21		32 808,79
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 534 806,00	697 191,21		837 614,79
	TOTAL	3 078 054,69	1 204 965,44	111 437,80	1 761 651,45
	Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018	151 948,31			

6

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	469 988,24		469 988,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	198 714,60		198 714,60
014	Atténuations de produits	28 507,00		28 507,00
65	Autres charges de gestion courante	4 926,08		4 926,08
66	Charges financières	108 882,36	0,00	108 882,36
67	Charges exceptionnelles	6 393,96	0,00	6 393,96
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	697 191,21	697 191,21
	Dépenses d'exploitation - Total	817 412,24	697 191,21	1 514 603,45

	Ţ
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 514 603,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	209 621,66	209 621,66
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	316 031,39	0,00	316 031,39
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 035,00	0,00	1 035,00
21	Immobilisations corporelles (6)	198 868,73	0,00	198 868,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	76 480,10	0,00	76 480,10
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		14 862,92	14 862,92
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	592 415,22	224 484,58	816 899,80

7

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	816 899,80

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	456 653,68		456 653,68
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 008 616,60		1 008 616,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	3 380,37	209 621,66	213 002,03
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	14 862,92	14 862,92
	Recettes d'exploitation - Total	1 468 650,65	224 484,58	1 693 135,23

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	1 042 829,16
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 735 964,39
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	507 774,23	0,00	507 774,23
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		697 191,21	697 191,21
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		507 774,23	697 191,21	1 204 965,44

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018	151 948,31
	+
AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 356 913,75

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019	

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits en	nployés (ou restant	à employer)	Crédits
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général (2)(3)	718 662,00	415 342,42	54 645,82	573,75	248 100,01
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	90 000,00	93 981,94	5 100,09	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	9 000,00	11 713,30	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 835,00	4 707,93	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 700,00	730,67	125,00	0,00	844,33
6068	Autres matières et fournitures	150,00	2 680,25	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	282 772,00	61 230,50	10 093,56	0,00	211 447,94
6132	Locations immobilières	1 850,00	1 868,53	0,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes divers	0,00	1 242,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	47 000,00	35 537,95	8 906,79	0,00	2 555,26
61523	Entretien et réparations réseaux	198 085,00	120 740,39	7 925,67	0,00	69 418,94
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	700,00	565,39	146,50	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 600,00	5 685,91	1 709,99	573,75	0,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	30 310,00	25 197,78	6 347,30	0,00	0,00
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'	13 000,00	16 793,28	8 972,41	0,00	0,00
6226	Honoraires	11 500,00	8 500,00	2 900,00	0,00	100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 122,76	985,00	0,00	0,00
6238	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	7 760,00	8 444,40	982,60	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	19,78	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	8 000,00	8 384,27	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	3 000,00	2 958,39	450,91	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	237,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	215 000,00	158 915,00	39 799,60	0,00	16 285,40
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	115 000,00	141 495,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	100 000,00	17 420,00	39 799,60	0,00	42 780,40
014	Atténuations de produits (4)	28 510,00	28 507,00	0,00		3,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des rés	28 510,00	28 507,00	0,00	0,00	3,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	4 926,08	0,00		73,92
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	4 112,78	0,00	0,00	0,00
		3 000,00			· I	
6542	Créances éteintes		812,43	0,00	· I	2 187,57
658 TOTAL =	Charges diverses de la gestion courante DEPENSES DE GESTION DES	0,00	0,87	0,00	0,00	0,00
	ES (a) = (011+012+014+65)	967 172,00	607 690,50	94 445,42	573,75	264 462,33
66	Charges financières (b)(5)	109 701,00	85 592,61	23 289,75	0,00	818,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	103 000,00	102 153,20	0,00	0,00	846,80

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

⁽²⁾ Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

⁽⁶⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'atricle 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers. (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits en	nployés (ou restant	à employer)	Crédits
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 856,00	-21 404,88	23 289,75	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	4 845,00	4 844,29	0,00	0,00	0,71
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	6 393,96	0,00	0,00	3 606,04
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	6 393,96	0,00	0,00	3 606,04
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	60 000,00				
TOTAL a+b+c+	DES DEPENSES REELLES = d+e+f	1 146 873,00	699 677,07	117 735,17	573,75	328 887,01
023	Virement à la section d'investissement	804 806,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9	730 000,00	697 191,21			32 808,79
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	730 000,00	697 191,21			32 808,79
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT SECTION D'INVESTISSEMENT	1 534 806,00	697 191,21			837 614,79
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0,00	0,00			0,00
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE	1 534 806,00	697 191,21			837 614,79
D'EXPL	DES DEPENSES OITATION DE L'EXERCICE des opérations réelles et d'ordre)	2 681 679,00	1 396 868,28	117 735,17	573,75	1 166 501,80

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	23 289,75
Montant de l'exercice 2018	21 404,88
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	1 884,87

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III	l
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Orcans ci	nployés (ou restant	à employer)	Crédits	
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	446 349,84	401 667,68	54 986,00	0,00	0,00	
704	Travaux	289 310,00	158 717,80	30 069,00	0,00	100 523,20	
70611	Redevance d'assainissement collectif	145 040,00	221 496,43	24 917,00	0,00	0,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de colle	11 999,84	12 083,25	0,00	0,00	0,00	
70613	Participations pour assainissement collectif	0,00	8 976,00	0,00	0,00	0,00	
7087	Remboursements de frais	0,00	394,20	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	960 500,00	1 008 616,60	0,00	0,00	0,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessioni	960 500,00	1 008 611,67	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres	0,00	4,93	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES DE GESTION DES ES (a) = 70+73+74+75+013	1 406 849,84	1 410 284,28	54 986,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 380,37	0,00	0,00	0,00	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	18,98	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de ges	0,00	220,30	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	1 776,84	0,00	0,00	0,00	
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 364,25	0,00	0,00	0,00	
	DES RECETTES REELLES =	1 406 849,84	1 413 664,65	54 986,00	0,00	0,00	
a+b+c+	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	232 000,00	224 484,58	·		7 515,42	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de	197 000.00	209 621,66			0.00	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corp	35 000,00	14 862,92			20 137,08	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp	0.00	0,00			0,00	
	DES RECETTES D'ORDRE	0,00	3,55				
TOTAL	DEC NEGETTES D'ONDRE	232 000,00	224 484,58			7 515,42	
D'EXPL	DES RECETTES OITATION DE L'EXERCICE des opérations réelles et d'ordre)	1 638 849,84	1 638 149,23	54 986,00	0,00	0,00	
	ormation xcédent d'exploitation reporté de 2018	1 042 829,16					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de placement, aux dépréciations des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

C4-1-1-B

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 535,00	1 035,00	500,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	1 535,00	1 035,00	500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 458 369,00	198 868,73	38 314,54	1 221 185,73
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	16 182,24	6 146,73	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 187,20	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	528 653,57	89 481,81	30 638,71	408 533,05
2154	Matériel industriel	29 512,65	36 972,16	305,10	0,00
21562	Service d'assainissement	1 245,00	0,00	0,00	1 245,00
21738	Autres constructions	8 770,00	5 770,00	0,00	3 000,00
217532	Réseaux d'assainissement	890 187,78	43 451,32	1 224,00	845 512,46
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 504,00	0,00	0,00
2188	Autres	0,00	4 320,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 165 550,00	76 480,10	168 474,72	920 595,18
2313	Constructions	996 986,00	8 104,82	88 030,00	900 851,18
2315	Installations, matériel et outillage techniques	168 564,00	58 975,28	56 694,72	52 894,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	9 400,00	23 750,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 625 454,00	276 383,83	207 289,26	2 141 780,91
16	Emprunts et dettes assimilées	320 160,00	316 031,39		4 128,61
1641	Emprunts en euros	310 000,00	258 961,19		51 038,81
1687	Autres dettes	10 160,00	57 070,20		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	52 389,00			
020	Dépenses imprévues (investissement)	52 389,00	0,00		52 389,00
	Total des dépenses financières	372 549,00	316 031,39	0,00	56 517,61
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 998 003,00	592 415,22	207 289,26	2 198 298,52
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	232 000,00	224 484,58		7 515,42
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	232 000,00	224 484,58		7 515,42
139111	Agence de l'eau	197 000,00	85 890,57		111 109,43
139118	Autres	0,00	775,00		0,00
13912	Régions	0,00	72,00		0,00
13913	Départements	0,00	89 202,46		0,00
13914	Communes	0,00	821,00		0,00
13915	Groupements de collectivités	0,00	865,00		0,00
13916	Autres établissements publics locaux	0,00	6 738,00		0,00
13918	Autres	0,00	25 194,63		0,00
13933	P.A.E.	0,00	63,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	8 230,95		0,00
281562	Service d'assainissement	35 000,00	0,00		35 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	0,00	189,31		0,00
2817532	Réseaux d'assainissement	0,00	6 442,66		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	232 000,00	·		7 515,42
TO	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 230 003,00	816 899,80	207 289,26	2 205 813,94

Pour information

D001 Déficit d'investissement reporté de 0,00
2018

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III]
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
---	----	------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 543 248,69	507 774,23	111 437,80	924 036,66
13111	Agence de l'eau	995 645,34	346 345,78	92 698,80	556 600,76
1313	Départements	547 603,35	161 428,45	18 739,00	367 435,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 543 248,69	507 774,23	111 437,80	924 036,66
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 543 248,69	507 774,23	111 437,80	924 036,66
021	Virement de la section d'exploitation	804 806,00	, ,	,,,,,	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	730 000,00	697 191,21		32 808,79
2801	Frais d'établissement	730 000.00	0.00		730 000.00
28031	Amortissements des frais d'études	0.00	6 567,00		0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	0,00	11 233.00		0,00
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo	0,00	10 163,73		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0.00	92 554,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	192,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	39 910,17		0,00
28154	Matériel industriel	0,00	12 852,00		0,00
281562	Service d'assainissement	0.00	289,30		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	1 422,00		0,00
281725	Terrains bâtis	0,00	397,88		0,00
281728	Autres terrains	0,00	903,00		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	0,00	153 388,07		0,00
2817351	Bâtiments d'exploitation	0,00	2 778,00		0,00
281738	Autres contructions	0,00	15 061,00		0,00
281751	Installations complexes spécialisées	0,00	225,00		0,00
2817532	Réseaux d'assainissement	0,00	308 624,25		0,00
2817562	Service d'assainissement	0,00	37 268,81		0,00
281783	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	173,00		0,00
281788	Autres	0,00	83,00		0,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 263,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	493,00		0,00
28188	Autres	0,00	350,00		0,00
тс	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 534 806,00	697 191,21		837 614,79
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 534 806,00	697 191,21		837 614,79
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 078 054,69	1 204 965,44	111 437,80	1 761 651,45
	(= Total des réceites réclies et à Ordre)				

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018	151 948,31
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
(3) Voir annexe IVAT pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI* 040 = *DE* 042.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI* 041 = *RI* 041.

C4-1-1-B

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	Ш	
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	В3	

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1) LIBELLE: ... POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	t. (2) Libellé (2) Eléments afférents à l'exercice										
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)						
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00					
			Eléments afférents à l'exercice								
RECETTES (répartition) (Pour information)						Pour mémoire					
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

C4-1-3-B03

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1	

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des tirages N		ant des sements N	Encours restant dû au
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	31/12/N
519	9 Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) IV A1.2

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Date					Type de Taux initial				Páriadiaitá			Possibilité de	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 046 673,59									
1641 Emprunts en euros (total)					4 046 673,59									
MIN5013847EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/10/1999		01/02/2002	27 882,88	F		5.49	5.49		А	Х	N	A-1
00020306606	CREDIT Mutuel	17/12/2003		23/03/2004	209 900,00	F		4.35	4.44226		Т	Х	N	A-1
00017528766	Sté CRCAM	03/05/2007		03/08/2007	300 000,00	F		4.51	4.23584		Α	X	N	A-1
7932137	Sté CAISSE D'EPARGNE	31/03/2011		25/07/2011	130 000,00	F		4.7	4.42019		Т	X	N	A-1
00079880146	Sté CRCAM	14/02/2012		23/04/2012	794 169,99	F		3.94	4.02356		T	Х	N	A-1
	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	01/01/2018		03/04/2018	211 871,71	F		3.48	4.9614		A	×	N	A-1
00013806480	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	13/04/2007		15/02/2018	3 678,91	F		4.19	6.81423		Т	Х	N	A-1
000203066 014	CREDIT Mutuel	27/10/2015		25/04/2018	86 528,28	F		1.65	1.66433		Т	Х	N	A-1
00020306609	CREDIT Mutuel	08/07/2011		25/02/2018	32 751,45	F		4.05	4.79898		Т	Х	N	A-1
00020306611	CREDIT Mutuel	05/09/2004		05/02/2018	41 254,36	F		4.6	4.68443		М	Х	N	A-1
00020306612	CREDIT Mutuel	15/11/2016		15/02/2018	422 011,67	F		0.98	0.98		Т	Х	N	A-1
00020306613	CREDIT Mutuel	01/01/2018		05/02/2018	120 474,24	F		3.75	3.88532		Т	Х	N	A-1
00059920932	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	08/07/2009		15/02/2018	69 555,60	F		4.69	4.8907		Т	Х	N	A-1
00063619190	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	21/12/2009		15/03/2018	101 601,50	R	EURIBOR	1.55	1.53771		Т	X	N	A-1
00065278009	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	25/03/2010		08/07/2018	2 290,43	F		3.46	5.18112		А	X	N	A-1
00075505782	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	15/12/2011		15/03/2018	154 969,68	F		4.38	4.89385		Т	X	N	A-1
10000027371	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	01/01/2018		17/10/2018	198 655,71	F		4.03	4.83856		А	X	N	A-1
10000058576	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	06/12/2013		15/03/2018	52 881,65	F		3.17	9.42307		А	X	N	A-1
10000067004	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	09/01/2014		15/02/2018	398 715,15	F		3.56	3.69702		Т	X	N	A-1
10000104263	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	13/05/2014		15/06/2018	88 388,42	F		2.11	13.56125		A	X	N	A-1
10000221834	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	07/07/2015		15/07/2018	28 935,25	F		1.29	1.53275		А	X	N	A-1
10000256431	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	01/01/2018		15/09/2018	43 190,69	F		1.59	1.74179		A	Х	N	A-1
1336967	CAISSE DES DEPÔTS	26/08/2014		01/01/2018	205 920,00	V		2.0	2.01083		Т	С	N	A-1
1336968	CAISSE DES DEPÔTS	09/06/2016		01/01/2018	53 906,25	R	LIVRET A	0.37	1.54697		Т	С	N	A-1
1336969	CAISSE DES DEPÔTS	09/06/2016		01/01/2018	54 961,57	F		0.32	1.32796		Т	Х	N	A-1
4304522	Sté CAISSE D'EPARGNE	11/07/2014		15/02/2018	14 491,71	F		2.98	3.08997		Т	С	N	A-1

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		

					Em	prunts e	t dettes	à l'origin	e du cor	ntrat				_
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actua- riel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
70001852890	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	03/05/2004		15/01/2018	50 745,89	F		4.58	5.11485		М	Х	N	A-1
70001890164	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	30/07/2004		15/01/2018	3 966,26	F		4.33	22.97134		Т	Х	N	A-1
70002599889	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	12/12/2004		15/01/2018	9 738,73	V		1.2	1.27869		Т	Х	N	A-1
70710596547	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	07/08/2006		15/01/2018	8 325,48	F		4.36	8.00557		Т	х	N	A-1
70710596636	SOC CREDIT AGRICOLE OC 2	07/08/2006		15/01/2018	27 640,04	F		4.36	8.00557		Т	Х	N	A-1
7479614	Sté CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018		25/02/2018	67 950,56	F		5.5	5.85255		S	Х	N	A-1
MON510347EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/09/2009		01/04/2018	29 319,53	F		4.78	6.3324		А	Х	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					681 733,05									
1687 Autres dettes (total)					681 733,05									
090255302	AGENCE DE L EAU LE MANS	12/07/2012		30/09/2018	372 896,04	F		0.0	0.0		А	Х	N	A-1
110265302	AGENCE DE L EAU LE MANS	28/11/2012		30/09/2018	308 837,01	F		0.0	7.6E-4		A	Х	N	A-1
Total général					4 728 406,64									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF CA 2019	,
---	---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

	Emprunts et Dettes au 31/12/2019												
Nature			Catégorie				Taux d'intér	êt	Anr	nuités de l'exercice			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 985 024,32					258 961,19	102 153,20	0,00	23 268,94	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 985 024,32					258 961,19	102 153,20	0,00	23 268,94	
MIN5013847EUR	N	0,00		9 242,07	4,17	F		5.49	1 570,07	593,59	0,00	0,00	
00020306606	N	0,00		9 314,71	4,00	F		4.44226	2 087,46	462,26	0,00	6,75	
00017528766	N	0,00		200 396,85	16,67	F		4.23584	7 743,31	9 387,12	0,00	3 715,58	
7932137	N	0,00		42 657,13	16,33	F		4.42019	1 676,00	2 054,40	0,00	0,00	
00079880146	N	0,00		564 083,34	18,83	F		4.02356	29 688,60	22 955,97	0,00	4 198,03	
	N	0,00		185 082,40	10,33	F		4.9614	13 623,74	6 914,97	0,00	4 794,87	
00013806480	N	0,00		2 128,53	2,42	F		6.81423	791,34	110,02	0,00	11,40	
000203066 014	N	0,00		75 699,71	10,83	F		1.66433	6 225,94	1 313,38	0,00	228,99	
00020306609	N	0,00		26 249,22	6,67	F		4.79898	3 316,61	1 147,47	0,00	106,31	
00020306611	N	0,00		30 656,64	4,75	F		4.68443	5 645,51	1 551,85	0,00	101,85	
00020306612	N	0,00		365 206,42	11,92	F		0.98	28 541,63	3 754,05	0,00	457,32	
00020306613	N	0,00		109 505,01	14,42	F		3.88532	5 586,96	4 238,00	0,00	638,78	
00059920932	N	0,00		60 237,07	9,67	F		4.8907	4 767,87	2 965,69	0,00	360,99	
00063619190	N	0,00		73 680,91	5,00	R	EURIBOR	1.53771	14 070,94	1 267,35	0,00	48,14	
00065278009	N	0,00		0,00	0,00	F		5.18112	1 164,69	40,30	0,00	0,00	
00075505782	N	0,00		137 771,12	11,75	F		4.89385	8 786,55	6 276,21	0,00	268,19	
10000027371	N	0,00		178 451,39	12,83	F		4.83856	10 301,70	7 606,75	0,00	1 478,27	
10000058576	N	0,00		36 338,73	3,25	F		9.42307	8 400,52	1 418,23	0,00	915,15	
10000067004	N	0,00		338 933,50	9,17	F		3.69702	30 420,47	12 745,89	0,00	1 541,77	
10000104263	N	0,00		45 116,89	1,50	F		13.56125	21 861,64	1 413,25	0,00	478,63	
10000221834	N	0,00		17 583,18	2,58	F		1.53275	5 712,41	300,51	0,00	104,59	
10000256431	N	0,00		29 245,54	3,75	F		1.74179	7 027,57	576,74	0,00	136,92	
1336967	N	0,00		187 200,00	19,83	V	LIVRET A	2.01083	9 360,00	3 356,42	0,00	936,00	
1336968	N	0,00		48 156,25	16,58	R	LIVRET A	1.54697	2 875,00	745,12	0,00	179,58	
1336969	N	0,00		49 786,04	16,83	F		1.32796	2 604,35	660,09	0,00	159,79	
4304522	N	0,00		12 025,07	9,67	F		3.08997	1 233,32	381,32	0,00	45,79	
70001852890	N	0,00		36 910,32	4,58	F		5.11485	7 075,87	1 867,25	0,00	75,13	

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.2	

					Emprunts	et Dettes	au 31/12/2	019				·
Nature	0		Catégorie	0			Taux d'inté	rêt	Anr	nuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
70001890164	N	0,00		0,00	0,00	F		22.97134	1 736,32	37,73	0,00	0,00
70002599889	N	0,00		7 136,49	5,08	V	EURIBOR	1.27869	1 308,74	96,28	0,00	18,08
70710596547	N	0,00		4 343,21	1,83	F		8.00557	2 034,31	245,09	0,00	39,98
70710596636	N	0,00		14 418,78	1,83	F		8.00557	6 753,94	813,70	0,00	132,71
7479614	N	0,00		63 034,85	15,17	F		5.85255	2 524,52	3 571,52	0,00	1 213,42
MON510347EUR	N	0,00		24 432,95	9,33	F		6.3324	2 443,29	1 284,68	0,00	875,93
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		587 893,99					46 919,53	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		587 893,99					46 919,53	0,00	0,00	0,00
090255302	N	0,00		323 176,56	12,75	F		0.0	24 859,74	0,00	0,00	0,00
110265302	N	0,00		264 717,43	11,75	F		7.6E-4	22 059,79	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 572 918,31					305 880,72	102 153,20	0,00	23 268,94

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

C4-3-4-A012 20

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

C4-3-4-A012 21

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

•	۸	
٠.	н	١.

2019

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) IV A1.4

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	33					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	3 572 918,31					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5	

		Emprunt couvert			Instrument de couverture									
			Capital				Nature de						Primes év	rentuelles
	Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
1	Total .													

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5	

Instruments de		Effet de l'instrument de couverture												
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence de	Taux payé		Taux	reçu (7)	Charges et produ depuis l'origine		Catégorie d'emprunt (8)						
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture					
Total														

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
	1	

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1) A1.6

Emprunts (2)	et profil d	nobilisation l'amort. de prunt	Date du refinance-	Organisme	Capital	Capital	Durée	Périodicité des rembour-	Cara	ctéristiqu taux	ıe du	Coût de	sortie (10)	Annuité de	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	ment	prêteur ou chef de file	restant dû	réaménagé	résiduelle	sements (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

⁽¹⁾ Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

⁽²⁾ Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

⁽³⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

⁽⁴⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

⁽⁵⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁸⁾ Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁹⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

⁽¹⁰⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

⁽¹¹⁾ Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

⁽¹²⁾ Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

⁽¹³⁾ II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

2019

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1) A1.7

N° du contrat		Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû	ICNE de	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
d'emprunt	tion du contrat initial			Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	_	Index (4)	nitial Taux act.	Index (4)	égocié Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	au 31/12/N	l'exercice	Intérêts	Intérêts Capital

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociatio

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.8	
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

C4-3-4-A018 27

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

	CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immot 416,66€	oilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	16/03/2017
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	16/03/2017
Linéaire	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	25	16/03/2017
Linéaire	21532 Réseaux d'assainissement	60	16/03/2017
Linéaire	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	15	16/03/2017
Linéaire	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	10	16/03/2017
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	16/03/2017
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	16/03/2017
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/03/2017
Linéaire	2184 Mobilier	10	16/03/2017
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	16/03/2017
Linéaire	Agencements aménagements de bâtiments, installations éléectrique	15	16/03/2017
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	5	16/03/2017
Linéaire	Bâtiments durables	25	16/03/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	16/03/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	16/03/2017
Linéaire	Frais d'études, de rechercher et de développement	5	16/03/2017
Linéaire	Logiciels	2	16/03/2017
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/03/2017
Linéaire	Matériel de transport	5	16/03/2017
Linéaire	Mobilier	10	16/03/2017
Linéaire	Ouvrage de génie civil pour le captage, le tansport	60	16/03/2017
Linéaire	Pompes, appareils électromécaniques, installation de chauffage	15	16/03/2017

C4-3-4-A020 28

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV]
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1]

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitu- tion	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

⁽¹⁾ Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A3.2	
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
		ī

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES =A + B	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	569 549,00	I 525 653,05
16 Emprun	ts et dettes assimilées (A)	320 160,00	316 031,39
1641	Emprunts en euros	310 000,00	258 961,19
1687	Autres dettes	10 160,00	57 070,20
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		249 389,00	209 621,66
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	197 000,00	209 621,66
020	Dépenses imprévues (investissement)	52 389,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	52 389,00	0,00

		Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
1 .	enses à couvrir par ressources propres	525 653,05	207 289,26	0,00	732 942,31

DLLECTIF	CA	2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 534 806,00	III 697 191,21
Ressource	s propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
Ressource	s propres internes de l'année (b)(6)	1 534 806,00	697 191,21
2801	Amortissement des immobilisations	730 000,00	0,00
28031	Amortissement des immobilisations	0,00	6 567,00
2805	Amortissement des immobilisations	0,00	11 233,00
28087	Amortissement des immobilisations	0,00	10 163,73
281311	Amortissement des immobilisations	0,00	92 554,00
28151	Amortissement des immobilisations	0,00	192,00
281532	Amortissement des immobilisations	0,00	39 910,17
28154	Amortissement des immobilisations	0,00	12 852,00
281562	Amortissement des immobilisations	0,00	289,30
28157	Amortissement des immobilisations	0,00	1 422,00
281725	Amortissement des immobilisations	0,00	397,88
281728	Amortissement des immobilisations	0,00	903,00
2817311	Amortissement des immobilisations	0,00	153 388,07
2817351	Amortissement des immobilisations	0,00	2 778,00
281738	Amortissement des immobilisations	0,00	15 061,00
281751	Amortissement des immobilisations	0,00	225,00
2817532	Amortissement des immobilisations	0,00	308 624,25
2817562	Amortissement des immobilisations	0,00	37 268,81
281783	Amortissement des immobilisations	0,00	173,00
281788	Amortissement des immobilisations	0,00	83,00
28182	Amortissement des immobilisations	0,00	2 263,00
28183	Amortissement des immobilisations	0,00	493,00
28188	Amortissement des immobilisations	0,00	350,00
021	Virement de la section d'exploitation	804 806,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	697 191,21	111 437,80	151 948,31	0,00	960 577,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	□ 732 942,31
Ressources propres disponibles	IV 960 577,32
Solde	V = IV - II (3) + 227 635,01

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
ANNEYES		

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	
D'ASSAINISSEMENT	

DEPENSES - MANDATS EMIS				RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	,		
(2)			(2)			
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

⁽¹⁾ Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF		2019
ANNEVEO		

ANNEXES Ax.1.2 **ELEMENTS DU BILAN** ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET **D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

⁽¹⁾ Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ; (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV ANNEYES	IV	

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** A5.2.1 **ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES** D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

activites d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR-crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
ſ	IV. ANNEVEO		1

IV - ANNEXES IV A5.2.2 **ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES** D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

⁽¹⁾ Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A6	1
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

C4-3-4-A06 37

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération : Date de la délibération			n :		
	Cumul des		Sur l'e	xercice		. Cumul des réalisations au 31/12/N
	réalisations avant	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

C4-3-4-A07

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019	ĺ
---	----	------	---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2019	BRANCHEMENT NEUF - MME LORO - 3	1 551,89	0,00	60
01/01/2019	BIS RUE DES NOYERS - CORZE BRANCHEMENT NEUF - MME LEMESLE - 24 RUE DE LA CROIX BLANCHE - C	1 808,69	0,00	60
01/01/2019	BRANCHEMENT NEUF - M ET MME SALMON - RUE SAINT MARTIN -	2 073,17	0,00	60
16/01/2019	BEAUVAU REMPLACEMENT SATELLITE SOFREL -	1 773,00	0,00	10
24/01/2019	PR GRANDINE - ANCIENNE STEP - C AUTOMATISATION POSTE DE RELEVEMENT - STEP MONTIGNE LES	2 195,00	0,00	10
09/02/2019	RAIRIES INSTALLATION SOFREL - PR VIEILLE	2 896,95	0,00	10
09/02/2019	COUR - MARCE FOURNITURE CARTE GSM ET PROGRAMMATION SOFREL - PR DES	765,00	0,00	10
13/02/2019	FONTAINE REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT	30 765,48	0,00	60
21/02/2019	- LEZ EXTENSION ET BRANCHEMENT EU - RUE DE L'ARCHE ET STADE DE FOOT -	5 348,69	0,00	60
21/02/2019	BRANCHEMENT NEUF - 2 ALLEE DES TILLEULS - DURTAL	3 636,43	0,00	60
21/02/2019	LOGICIEL GESTION SERVICE ASSAINISSEMENT	1 035,00	0,00	2
21/02/2019	BRANCHEMENT NEUF EU - M MICHEL CADEAU - RUE DU MARCHE AUX CHEVA	644,39	0,00	60
25/02/2019	BRANCHEMENT NEUF EU - M RITOUET - 3 RUE DES TONNELLES - BARACE	1 099,26	0,00	60
28/02/2019	TRAVAUX DE VOIRIE RURALE ET URBAINE - POSE FOURREAU ACCES STEP	2 730,00	0,00	60
04/03/2019	REMPLACEMENT DE 2 POMPES DOSEUSES - STEP JARZE	1 978,70	0,00	4
15/03/2019	MISSION SPS - TRAVAUX REFECTION VRD - LEZIGNE	72,68	0,00	1
20/03/2019	REMPLACEMENT 1 POMPE - PR GOUIS DURTAL	1 241,34	0,00	4
25/03/2019	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU ETRICHE 2017	550,00	0,00	60
26/03/2019	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU - RUES MAIRIE - TEMPLERIE ET CHAUVI	1 736,00	0,00	60
29/03/2019	FOURNITURE DE 80 BOITES A CLEFS	4 320,00	0,00	1
29/03/2019	CONTROLE SUITE INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUVES - PR PISCINE DU	770,07	0,00	60
29/03/2019	EXTENSION STEP LUE EN BAUGEOIS	5 770,00	0,00	25
01/04/2019	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	3 154,50	0,00	
02/04/2019	MISE EN SEPARATIF RESEAU EU	32,00	0,00	60
02/04/2019	ETRICHE 2017 REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT	8 035,49	0,00	60
18/04/2019	- LEZ ACOMPTE 4 - ETUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME AC DE LA COMMUNE DE D	9 400,00	0,00	
26/04/2019	REMPLACEMENT POTENCE + PIED + TREUIL - STEP SERMAISE	1 260,00	0,00	4
30/04/2019	BRANCHEMENT NEUF - M. PIRALI - RUE DES BUTTES - LES RAIRIES	2 504,00	0,00	60

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019	
CC ANDOU LOIK LI DAKTIL - 43 - CCALD ADDAINIDDLINLIN COLLECTII	07	2019	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

3004/2019 A BRANCHEMENTS NEUFS - NAINE ET 4 269,89 0.00 60	Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
MAINACACHENT RESEAU EU - RUE DE 10 68,00	30/04/2019	I	4 269,89	0,00	60
BRANCHEMENT ELECTRIQUE - PR	30/04/2019	AMENAGEMENT RESEAU EU - RUE DE	10 668,00	0,00	60
2905/2019 BRANCHEMENT NEUE N. DAMIEN 1431,43 0,00 60	06/05/2019	BRANCHEMENT ELECTRIQUE - PR	1 077,60	0,00	60
### STEP LEZION ### STEP LEZIO	29/05/2019	BRANCHEMENT NEUF - M. DAMIEN	1 431,43	0,00	60
13/06/2019 REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESPAJA SSASMISSEMENT - LEZ	29/05/2019	FOURNITURE ET POSE DE DEBIMETRE	1 985,00	0,00	4
1306/2019 STATION DE TRAVAIL CELSIUS W580 + INSTALLATION - J- MIGNOT	13/06/2019	REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT	-8 035,49	0,00	60
13/06/2019 REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASANINISSEMENT 1-LEZ 16/06/2019 BRANCHEMENT EU - PDOHELIA - 4 LOT FRONT DE TAILLE - LES RAIRIES BRANCHEMENT EU - MES ESJOURNE - 13 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - DU BRANCHEMENT EU - ME SEJOURNE - 13 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - DU BRANCHEMENT EU - ME SEJOURNE - 16/06/2019 BRANCHEMENT EU - ME LUPO - 12 ROUTE DE SOULAIRE - CHEFFES 17/16.85 0.00 60 ROUTE DE SOULAIRE - CHEFFES 16/06/2019 RUE DAVID D'ANGERS - DURTAL 15/12.00 0.00 60 ROUTE DE SOULAIRE - CHEFFES 16/06/2019 REPARATION CANALISATION 2 818.00 0.00 60 ROUTE DE SOULAIRE - RUE DES DEPORTES - DURTAL 2 25/07/2019 REPARATION CANALISATION 2 818.00 0.00 60 ROUTE DE LA LAITERIE - CORNILLE L 2 418.00 0.00 60 ROUTE DE LA LAITERIE - CORNILLE L 2 418.00 0.00 60 ROUTE DE LA LAITERIE - CORNILLE L 2 418.00 0.00 60 ROUTE DE LA PUISSONIERE - DURTAL 2 224.00 0.00 60 ROUTE DE LA PUISSONIERE - DURTAL 2 224.00 0.00 60 ROUTE DE LA PUISSONIERE - DURTAL 2 224.00 0.00 60 ROUTE DE LA PUISSONIERE - DURTAL 2 224.00 0.00 60 ROUTE DE LA PUISSONIERE - DURTAL 2 25/07/2019 RANCHEMENT EU - M. DOVALO - 1 RUE DU PONT RANGEARD - CORNILLE 2 418.00 0.00 60 ROUTE DE LOUTE RAIRES 2 958.00 0.00 60 ROUTE DE MONTE DE LES RAIRIES 2 958.00 0.00 15 ROUTE DE MONTE DE LES RAIRIES 2 958.00 0.00 15 ROUTE DE MONTE DE LES RAIRIES 2 958.00 0.00 15 ROUTE DE MONTE DE LA ROUTE DE LA ROUTE DE LAIR DE LA ROUTE DE LA ROUTE DE LAIR DE LA ROUTE DE ROUTE DE ROUTE DE LA ROUTE DE LA ROUTE DE ROUTE ROUTE DE ROUTE DE ROUTE DE ROUTE DE ROUTE DE ROUTE DE RO	13/06/2019	STATION DE TRAVAIL CELSIUS W580 +	1 504,00	0,00	3
16/06/2019 BRANCHEMENT EU - PODHELIA - 4 LOT FRONT DE TAILLE - LES PAIRIES 16/06/2019 BRANCHEMENT EU - MME SEJOURNE - 13 78.0 E DE LA PROCHEE/OLQAIL D - DU 16/06/2019 BRANCHEMENT EU - MME LUPO - 12 ROUTE DE SOULAIRE - L'HEFFES 1716.85 0,00 60 ROUTE DE SOULAIRE - L'HEFFES 1716.85 0,00 60 ROUTE DE SOULAIRE - L'HEFFES 1716.85 0,00 60 ROUTE DE SOULAIRE - L'HEFFES 15/2,00 0,00 60 ROUTE DE SOULAIRE - L'HEFFES 1692.00 0,00 60 RUED DANCERS - DUTATAL 15/2,00 0,00 60 RUED DANCERS - DUTATAL 1692.00 0,00 60 REPARATION CANALISATION 2818.00 0,00 60 REPARATION CANALISATION 2818.00 0,00 60 RUED DE LA LAITERIE - CORNILLE 25/07/2019 REANCHEMENT EU - M. COURTIN - 1 2 050.00 0,00 60 RUED DE LA LAITERIE - CORNILLE 25/07/2019 RRANCHEMENT EU - M. DUBOIS - 6 RUE 2 418.00 0,00 60 RUED DE LA PLISSONIERE - DURTAL 2 224,00 0,00 60 RUED DE DE RANCHEMENT EU - M. BOVALO - 1 2 224,00 0,00 60 RUED DE DE RANCHEMENT EU - M. BOVALO - 1 2 224,00 0,00 60 RUED DE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL 2 0008/2019 REMPLACEMENT EOWER POSTE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL 2 0008/2019 REMPLACEMENT POWER POSTE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL 2 0009/2019 RANCHEMENT EAU POTABLE - STEP DURTAL 2 0009/2019 RANCHEMENT EAU POTABLE - STEP DURTAL 2 0009/2019 RANCHEMENT EAU POTABLE - STEP DURTAL 2 0000 0,00 60 RUED DE MONTGEOFFROY - CORNILL 15/09/2019 REPARATION CONDUITE EU - RUED E 1 594,00 0,00 60 RUED DE MONTGEOFFROY - CORNILL 1 18/10/2019 REPARATION DUBE EU - RUED E 1 18/10/2019 REPARATION DUBE EU - RUED E 1 18/10/2019 REPARATION REFOULEMENT - 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	13/06/2019	REHABILITATION ET MISE EN SEPARATIF RESEAU ASSAINISSEMENT	8 035,49	0,00	60
16/06/2019 BRANCHEMENT EU - MME SEJOURNE - 13 RIVE DE LA ROCHEFOLQALID - DU 16/06/2019 BRANCHEMENT EU - MME LUPO - 12 1716,85 0,00 60 ROUTED DE SOULAIRE - L'HÉFES 19/06/2019 SUPPRESSION BRANCHEMENT EU - RUE DAVID D'ANGERS - DURTAL 1512,00 0,00 60 ROUTED DAVID D'ANGERS - DURTAL 1692,00 0,00 60 ROUTED DE LA LATERIE - CORNILLE L BRANCHEMENT EU - M. DUBIOIS - 6 RUE 2 418,00 0,00 60 ROUTED DE LA PLESONIERE - DURTAL 2 224,00 0,00 60 ROUTED D'ANGERS - DURTAL 2 224,00 0,00 60 ROUTED D'ANGERS - DURTAL 2 224,00 0,00 60 ROUTED D'ANGERS - DURTAL 3 2 224,00 0,00 60 ROUTED D'ANGERS - DURTAL 3 2 224,00 0,00 60 ROUTED D'ANGERS - DURTAL 3 300,82019 REANCHEMENT EU - M. BOVALO - 1 2 224,00 0,00 60 ROUTED D'ANGERS - STEP DURTAL 3 300,82019 ROUTED D'ANGERS - TOUTED D'ANGERS - TIERCE 1694,00 0,00 60 ROUTE D'ANGERS - TIERCE 1695,00 0,00	16/06/2019	BRANCHEMENT EU - PODHELIA - 4 LOT	1 980,64	0,00	60
16/06/2019 BRANCHEMENT EU - MME LUPO - 12 ROUTE DE SOULAIRE - CHEFFES SOUTE DE SOULAIRE - CHEFFES SOUTE DE SOULAIRE - CHEFFES SUPPRESSION BRANCHEMENT EU - RUE DAVID PANGERS - DURTAL CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 1 692,00	16/06/2019	BRANCHEMENT EU - MME SEJOURNE -	3 753,48	0,00	60
19/06/2019 SUPPRESSION BRANCHEMENT EU - RUE DAVID D'ANGERS - DURTAL CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 1 692.00 0,00 60 23/07/2019 REPARATION CANALISATION 2 818.00 0,00 60 PRINCIPALE - RUE DES DEPORTES - DURTAL 2 050.00 0,00 60 PRINCIPALE - RUE DES DEPORTES - DURTAL 2 050.00 0,00 60 0 0 0 0 0 0 0 0	16/06/2019	BRANCHEMENT EU - MME LUPO - 12	1 716,85	0,00	60
REPARATION CANALISATION	19/06/2019	SUPPRESSION BRANCHEMENT EU -	1 512,00	0,00	60
PRINCIPALE - RUE DES DEPORTES - DURTAL 25/07/2019 BRANCHEMENT EU - M. COURTIN - 1 RUE DE LA LAITERIE - CORNILLE L 25/07/2019 BRANCHEMENT EU - M. DUBOIS - 6 RUE 2 418,00 0,00 60 DE LA PLISSONIERE - DURTAL 25/07/2019 BRANCHEMENT EU - M. DUBOIS - 6 RUE 2 2418,00 0,00 60 DE LA PLISSONIERE - DURTAL 25/07/2019 BRANCHEMENT EU - M. BOWALO - 1 2 224,00 0,00 60 RUE DU PONT RANGEARD - CORNILLE 13/08/2019 REMPLACEMENT POMPE POSTE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL 30/08/2019 CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 300,32 0,00 05/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 2 265,00 0,00 15 06/09/2019 CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 2 2 958,00 0,00 15 15/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 2 265,00 0,00 60 ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL 15/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 2 265,00 0,00 60 L'AMICALE - BEAUVAU REPARATION CONDUITE EU - RUE DE 1594,00 0,00 60 L'AMICALE - BEAUVAU REMISSE NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - 1492,00 0,00 60 CORZE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE 5 782,40 0,00 60 D'ANJOU - TIERCE 20/09/2019 BRANCHEMENT SUFS EU - 82 RUE 5 782,40 0,00 60 MPASSE DES COLOMBES - TIERCE 16/10/2019 REPARATION REPOULEMENT - 1 1319,00 0,00 60 MPASSE DES COLOMBES - TIERCE 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. LESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 18/10/2019 REPARATION CONDUITE EUSTANTE - 1 887,00 0,00 60 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. BESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 23/10/2019 BRANCHEMENT EU - ME RAVENEL - 1 887,00 0,00 60 23/10/2019 EXPARATION CONDUITE EUSTANTE - 1 887,00 0,00 60 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ME RAVENEL - 1 663,60 0,00 60 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ME RAVENEL - 1 2 663,60 0,00 60 29/10/2019 TRAVAUX ASSANISSEMENT SUR 43 457,80 0,00	02/07/2019	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	1 692,00	0,00	
BRANCHEMENT EU - M. COURTIN - 1 2 050,00 0,00 60	23/07/2019	PRINCIPALE - RUE DES DEPORTES -	2 818,00	0,00	60
25/07/2019 BRANCHEMENT EU - M. DUBOIS - 6 RUE 2 418,00 0,00 60	25/07/2019	BRANCHEMENT EU - M. COURTIN - 1	2 050,00	0,00	60
25/07/2019 BRANCHEMENT EU - M. BOVALO - 1 13/08/2019 REMPLACEMENT POMPE POSTE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL 30/08/2019 BRANCHEMENT POMPE POSTE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 30/08/2019 BRANCHEMENT EAU POTABLE - STEP DURTAL 06/09/2019 BRANCHEMENT EAU POTABLE - STEP DURTAL 06/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL 15/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL 15/09/2019 REPARATION CONDUITE EU - RUE DE L'AMICALE - BEAUVAU 15/09/2019 REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - CORZE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE D'ANJOU - TIERCE 16/10/2019 REPARATION REFOULEMENT - 1 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 22/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 23/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 24/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 25/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 27/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 27/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 27/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE - TIERCE 27/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE - TIERCE 27/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE - TIERCE 27/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 27/10/2019 ROUTE NATIONAL - CCA 27/10/2019 TRAVAU	25/07/2019	BRANCHEMENT EU - M. DUBOIS - 6 RUE	2 418,00	0,00	60
13/08/2019 REMPLACEMENT POMPE POSTE DE RELEVEMENT - STEP DURTAL 30/08/2019 CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 300,32 0,00 05/09/2019 BRANCHEMENT EAU POTABLE - STEP DURTAL 06/09/2019 CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 2 958,00 0,00 15 06/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 2 365,00 0,00 60 ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL REPARATION CONDUITE EU - RUE DE L'AMICALE - BEAUVAU 15/09/2019 REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - L'AMICALE - BEAUVAU 15/09/2019 BRANCHEMENT SIEUFS EU - 82 RUE D'ANJOU - TIERCE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE D'ANJOU - TIERCE 16/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - MAPASSE DES COLOMBES - TIERCE 16/10/2019 REPARATION REFOULEMENT - 1 1 319,00 0,00 60 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 2 484,00 0,00 60 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SICHE 1887,00 0,00 60 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 2 484,00 0,00 60 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 2 484,00 0,00 60 60 60 60 60 60	25/07/2019	BRANCHEMENT EU - M. BOVALO - 1	2 224,00	0,00	60
30/08/2019 CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 300,32 0,00 05/09/2019 BRANCHEMENT EAU POTABLE - STEP 1 187,20 0,00 15 DURTAL CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 2 958,00 0,00 15/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 2 365,00 0,00 60 ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL 15/09/2019 REPARATION CONDUITE EU - RUE DE 1 594,00 0,00 60 15/09/2019 REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - CORZE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE 5 782,40 0,00 60 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE 5 782,40 0,00 60 D'ANJOU - TIERCE 5 782,40 0,00 60 16/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - 1 695,00 0,00 60 16/10/2019 REPARATION REFOULEMENT - 1 1 319,00 0,00 60 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 2 484,00 0,00 60 18/10/2019 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - 1 887,00 0,00 60 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 1 887,00 0,00 60 22/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 1 2 2 373,00 0,00 60 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - 2 2 663,60 0,00 60 23/10/2019 EXTENSION EU DET BRANCHEMENT EU - 2 663,60 0,00 60 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 43 457,80 0,00	13/08/2019	REMPLACEMENT POMPE POSTE DE	1 751,18	0,00	4
DURTAL CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES 2 958,00 0,00 15/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 2 365,00 0,00 60 15/09/2019 REPARATION CONDUITE EU - RUE DE 1 594,00 0,00 60 15/09/2019 REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - CORZE	30/08/2019		300,32	0,00	
15/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LASSEU - 10 ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL REPARATION CONDUITE EU - RUE DE L'AMICALE - BEAUVAU L'AMICALE - BEAUVAU REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - CORZE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE D'ANJOU - TIERCE 20/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - IMPASSE DES COLOMBES - TIERCE REPARATION REFOULEMENT - 1 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 23/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 887,00 0,00 60 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 23/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 2 365,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	05/09/2019		1 187,20	0,00	15
ROUTE DE MONTGEOFFROY - CORNILL REPARATION CONDUITE EU - RUE DE 1 594,00 0,00 60 L'AMICALE - BEAUVAU 15/09/2019 REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - 1 492,00 0,00 60 CORZE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE 5 782,40 0,00 60 D'ANJOU - TIERCE 20/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - 1 695,00 0,00 60 IMPASSE DES COLOMBES - TIERCE 1 691,00 0,00 60 MPASSE DES COLOMBES - TIERCE 1 1 319,00 0,00 60 MROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 1 2 484,00 0,00 60 MRUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 1 887,00 0,00 60 MRUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 373,00 0,00 60 MRUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 3710/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 2 373,00 0,00 60 MRUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 3710/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - 12 663,60 0,00 60 MRUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 3710/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 43 457,80 0,00 0,00 0	06/09/2019	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	2 958,00	0,00	
L'AMICALE - BEAUVAU REMISE A NIVEAU DE 2 TAMPONS EU - CORZE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE D'ANJOU - TIERCE 20/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - IMPASSE DES COLOMBES - TIERCE 16/10/2019 REPARATION REFOULEMENT - 1 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 18/10/2019 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - ME STIVALET - 12 SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 1 492,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	15/09/2019		2 365,00	,	60
CORZE 20/09/2019 BRANCHEMENTS NEUFS EU - 82 RUE D'ANJOU - TIERCE 20/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - IMPASSE DES COLOMBES - TIERCE 16/10/2019 REPARATION REFOULEMENT - 1 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 18/10/2019 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 5 782,40 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60 0,00 60	15/09/2019		1 594,00	0,00	60
D'ANJOU - TIERCE 20/09/2019 BRANCHEMENT EU - M. LEFEVRE - 16/10/2019 REPARATION REFOULEMENT - 1 ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 18/10/2019 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 1 695,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	15/09/2019		1 492,00	0,00	60
IMPASSE DES COLOMBES - TIERCE REPARATION REFOULEMENT - 1	20/09/2019		5 782,40	0,00	60
ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST LAUD 18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 18/10/2019 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 2 484,00 0,00 60 00 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 6	20/09/2019		1 695,00	0,00	60
18/10/2019 BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 484,00 0,00 60 18/10/2019 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE 1 887,00 0,00 60 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 373,00 0,00 60 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 12 663,60 0,00 60 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 43 457,80 0,00	16/10/2019	ROUTE NATIONALE - LA CHAPELLE ST	1 319,00	0,00	60
18/10/2019 REPARATION CONDUITE EXISTANTE - SQUARE JACQUES PREVERT - SEICHE 1 887,00 0,00 60 21/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 373,00 0,00 60 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 12 663,60 0,00 60 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 43 457,80 0,00	18/10/2019	BRANCHEMENT EU - M. ESTIVALET - 14	2 484,00	0,00	60
21/10/2019 BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL - 15 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE 2 373,00 0,00 60 23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 12 663,60 0,00 60 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 43 457,80 0,00 0,00	18/10/2019	REPARATION CONDUITE EXISTANTE -	1 887,00	0,00	60
23/10/2019 EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU - 12 663,60 0,00 60 ZA DE PONT RAME - DURTAL - CCA 29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 43 457,80 0,00	21/10/2019	BRANCHEMENT EU - MME RAVENEL -	2 373,00	0,00	60
29/10/2019 TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR 43 457,80 0,00	23/10/2019	EXTENSION EU ET BRANCHEMENT EU -	12 663,60	0,00	60
ET TIE	29/10/2019	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR COMMUNES MONTIGNE LES RAIRIES	43 457,80	0,00	

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019	ı

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/10/2019	POSE TELESURVEILLANCE - STEP	2 265,00	0,00	4
	MONTREUIL			
30/10/2019	POSE TELESURVEILLANCE - PR LES	2 265,00	0,00	4
	NEAUX - ETRICHE			
30/10/2019	POSE TELESURVEILLANCE - PR	2 265,00	0,00	4
	VALLON DU LOIR - BARACE			
30/10/2019	POSE DE 2 TELESURVEILLANCES - PR	4 530,00	0,00	4
	MAIRIE ET PR TENEBRIERE - CORZE			
30/10/2019	REMPLACEMENTS DE 2 SATELLITES -	3 522,00	0,00	4
07////00/0	PR GANDONNIERE ET PR CROIX DUFF	4 400 00	0.00	4
07/11/2019	REMPLACEMENT BOITIER SOFREL - PR	1 120,36	0,00	4
07/11/2019	STEP BARACE REMPLACEMENT POMPE	057.22	0.00	4
07/11/2019	SUBMERSIBLE - PR SALLE DES FETES -	957,22	0,00	4
	ILES RAIR			
18/11/2019	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR	2 240,00	0,00	
10/11/2013	COMMUNES MONTIGNE LES RAIRIES	2 240,00	0,00	
	ET TIE			
18/11/2019	TRAVAUX ASSAINISSEMENT SUR	13 277,48	0.00	
137.11.20.0	COMMUNES MONTIGNE LES RAIRIES	,	2,22	
	ET TIE			
18/11/2019	TRAVAUX MODIFICATION ELECTRIQUES	2 099,64	0,00	25
	SEPARATION STEP DURTAL ET SERV		·	
21/11/2019	REMPLACEMENT TURBINE DE	4 201,41	0,00	4
	DEGRAISSAGE - STEP MORANNES			
11/12/2019	TRAVAUX MODIFICATION ELECTRIQUES	14 082,60	0,00	25
	SEPARATION STEP DURTAL ET SERV			
TOTAL GENERAL		276 383,83	0,00	

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A8.2	7
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES		

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019	
---	----	------	--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.3
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	

	Produit des cessions	
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

C4-1-1-B 43

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A9.1	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES		

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A9.2	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES		

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux	Cessions à titre onéreux						
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10	

SECTION D'EXPLOITATION

Article	Libellé (2)	Dépenses	Recettes
(2)		Mandats émis	Titres émis
	TOTAL GENERAL		I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)					
	TOTAL GENERAL						

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	1 468 650,65
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

C4-3-4-A100 46

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	1 ' 1 '			Montant initial	Montant initial I QU au 31/12/N I	dû au 31/12/N Durée rési-				Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice			
	Année	Profil		de file			duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)											·							
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur e	n euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 468 650,65

0,00%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT. (2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au litre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019			
IV - ANNEXES	IV	1			
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS					
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.4	
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de	montant do rodovanos rocant a count						Désignation Durée du crédit du		à courir	
du contrat	(1)	l'exercice	bailleur	contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)		

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

51

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV]
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6]
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL	TOTAL						

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital 31/12/N» correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	AL						

C4-3-4-B014 53

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

		Montant des AP			Monta	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

54

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2	7
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AE			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.
C4-3-4-B021

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)								

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

C4-3-4-C011 56

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019 CA 2019 IV CA 2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	NON TITULAIRES EN FONCTION AU CATEGORIES SECTEUR		REMU	NERATION (3)	CONTRAT		
31/12/N	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
TOTAL GENERAL							

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

C4-3-4-C011 57

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019	l
---	----	------	---

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE	C1.2
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
attaché	А	0,05	3 087,00
Ingénieur ppal	А	0,9	59 258,00
rédacteur	В	0,18	6 777,00
Rédacteur ppal 1° classe	В	0,02	1 097,00
adjoint administratif	С	0,18	6 153,00
Adjoint administratif ppal 2°classe	С	1,07	38 145,00
adjoint technique	С	0,5	17 051,00
Agent de maîtrise	С	0,25	9 496,00
Agent de maîtrise pppal	С	0,01	431,00
TOTAL GENERAL		3,16	141 495,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C4-3-4-C013 58

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)		ı

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2) 01/01/2010 : contrat affermage	SAUR FRANCE	SAUR FRANCE		
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

C4-3-4-C02 59

⁽¹⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3	7
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	l'activité	TVA (oui / non)

C4-3-4-C03 60

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C4	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS		
ANNEXES		
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité		
morale)		

1 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 681 679,00	1 514 603,45	573,75	1 515 177,20
RECETTES	2 681 679,00	2 735 964,39	0,00	2 735 964,39
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 230 003,00	816 899,80	207 289,26	1 024 189,06
RECETTES	3 230 003,00	1 356 913,75	111 437,80	1 468 351,55

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 681 679,00	1 514 603,45	573,75	1 515 177,20
RECETTES	2 681 679,00	2 735 964,39	0,00	2 735 964,39
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 230 003,00	816 899,80	207 289,26	1 024 189,06
RECETTES	3 230 003,00	1 356 913,75	111 437,80	1 468 351,55
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	5 911 682,00	2 331 503,25	207 863,01	2 539 366,26
TOTAL AGREGE DES RECETTES	5 911 682,00	4 092 878,14	111 437,80	4 204 315,94

C4-3-4-C04 61

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D	

Présenté par le Président, A Tiercé, le 20/02/2020 Le Président, Nombre de membres en exercice : 44
Nombre de membres présents : 42
Nombre de suffrages exprimés : 42
VOTES : Pour : 42

Contre : Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Tiercé, le 20/02/2020 Date de convocation : 13/02/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

ADRION Guy	
BERARDI Marc	
BLONDET Jacques	
BOBET Corinne	
BOLZE Martine	
BOMPAS Jean-Paul	
BRICHET Régine	
CAILLEAU Olivier	
CARDOT Philippe	
CARRELET Georges	
CHARRIER Joëlle	
CHASLES Marie-Annick	
CHASSOULIER Gérard	

C4-3-4-D 62

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	С	CA 201	9
IV - ANNEXES	1	V	

ARRETE ET SIGNATURES

D

CHEVE Séverine	
CHIRON-PESNEL Sylvie	
CHOUETTE Gérard	
DAIGUSON Denise	
DANARD Danièle	
DAVIAU Patrice	
DAVIS Louis	
DAVY Jean-Luc	
de la PERRAUDIERE Bernard	
de MIEULLE Roger	
de VILLOUTREYS Thierry	
DESCAMPS Josée	
DUSACRE Luc	
DUTRUEL Marc	
GIRARD Jean-Jacques	
GUILLEUX Jean-Philippe	
HEUVELINE Sylvie	

C4-3-4-D 63

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - 49 - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF	CA	2019
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D	

KAHN Gilbert	
LAHONDES Bernard	
LANCELOT Patrick	
LEBRUN Henri	
LEBRUN Jacques	
LECOURT Sylvie	
MARQUET Elisabeth	
MARTIN Jean-Pierre	
PILON Jean-Yves	
POULAIN Daniel	
RABOUAN Paul	
RAVENEAU Daphné	
RIGAUD David	
SEGUIN André	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le	, et de la publication le		
	Α	, le	

C4-3-4-D 64

SOMMAIRE

I.Informations générales

0.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.3 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section d'exploitation Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.7 B1 Balance générale du compte administratif Dépenses
- p.8 B2 Balance générale du compte administratif Recettes

III.Vote du budget

- p.9 A1 Section d'exploitation Détail des dépenses Articles
- p.11 A2 Section d'exploitation Détail des recettes Articles
- p.12 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.14 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - El	éments du bilan		_
p.16	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x	
p.21	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.22	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.23	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.25	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.26	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.27	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.28	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.29	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.30	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.31	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.32	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.33	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.34	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.35	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.36	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
p.37	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.38	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.39	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.42	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p.43	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.44	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	
p.45	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X	
p.46	A10 - Etat des travaux en régie	X	
B - Er	ngagements hors bilan		
p.47	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.48	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.49	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.50	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.51	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.52	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.53	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.54	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.55	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Au	utres éléments d'informations		
p.56	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.58	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Х	
p.59	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Х	
p.60	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Х	
p.61	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Х	
D - De	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.62	D - Arrêté et signatures	Х	